



## Dissymétrie

Feuille de liaison sécurité du club

N° 13

**Objet :** Détection d'une anomalie sur boucles automatiques de sellette au sein du club

Au cours d'une transaction de vente d'occasion d'une sellette Supair Altix1 XL au sein du club, nous avons détecté une anomalie sur le triptyque *boucles ventrales femelles / sangle anti-oubli*. Un ensemble qui évite d'oublier l'accroche de l'ensemble ventral en visite pré-vol.

Le « clic » de jonction était bien audible et en tirant ( geste sécurité à ajouter impérativement), la boucle résistait normalement. Le piège absolu...

Donc à priori pas un problème de fermeture de la part du pilote et pourtant, en pente école une des deux boucles ( pas toujours la même) est retrouvée 3 fois ouverte dans les mouvements, dont une fois en petit vol ras le sol. **On stop tout.**

Alors qu'il est nécessaire d'enfoncer *les deux ergots* d'ouverture en même temps pour décrocher, nous avons constaté qu'en appuyant *sur un seul ergot* ces boucles se décrochent.

**Problème majeur mettant ce matériel à l'arrêt immédiat !**

Bien entendu j'ai suspendu la transaction entre vendeur et acheteur débutant, pour en savoir plus. Contacté, le vendeur, pilote du club devenu non pratiquant, n'avait jamais eu cet incident, mais il a très peu volé avec ce matériel ( effectivement quasi neuf)

Contact pris avec le constructeur français ( SUPAIR) il s'avère qu'une série de boucles avaient un défaut connu. Résolu depuis par ce constructeur en changeant la partie *anti-oubli* du tryptique.

Cette modification est faisable par le particulier avec **un kit envoyé par le fabricant.**

Je fais donc le nécessaire pour ça et remettre la sellette en conformité avant transaction.

### Conclusions :

- L'importance d'un essai en situation est toujours *un plus* très important - Potence en salle ou pente-école... mais pas avec du vide d'entrée de jeux ( comme en vol par exemple)
- L'intérêt d'avoir eu affaire avec un constructeur Français et son service après vente accessible au tél, réactif et sans intermédiaire ( situation réglée en 10mn)
- La nécessité d'encadrer toutes les *transactions d'occasion* par des gens d'expérience.
- Les professionnels n'ont plus le droit de revendre des sellettes d'occasion sans certificat de suivi d'utilisation. Donc à part les écoles qui suivent bien leur matériel, plus de revendeurs le font. Conséquence, le marché de l'occasion n'est plus *filtré*.
- Certains revendeurs certifient leurs *packs complets occasion* incluant l'état sellette.

**NB :** Nous voyons que même avec un essai sur notre équipement tyrolienne du Pôle pédagogique, le pilote aurait été confronté à un risque réel non négligeable. **SOYEZ VIGILANT(E)S et surtout ne pas faire confiance au « clic à l'oreille » en fermant vos boucles.**

**L'ASC**